



# RéCapiTuLons

Comité Technique Local

19 mai 2020

Ce CTL se tient dans le contexte particulier de la pandémie et, sur la forme, par audioconférence. Depuis le début de la crise sanitaire des audioconférences hebdomadaires se sont tenues entre les représentant-es du personnel et la Direction de la DRFIP44 dans un climat de dialogue social que les organisations syndicales n'avaient pas connu depuis un moment.

## Budget 2019 – 2020

### La bonne gestion oui, l'austérité non !

Si le budget 2019 est classique, le prévisionnel 2020 est fortement impacté par la crise Covid.

De manière générale, la Direction se félicite d'une « bonne gestion ».



La Cgt déplore que si effectivement, il s'agissait d'utiliser utilement les fonds publics, cette approche budgétaire, sous le seul prisme

des économies à faire, pose problème. Ces économies ne s'accompagnent pas d'une amélioration ni pour le service public, ni pour les contribuables et ni pour les agent-es.

Pour la Direction, les économies permettent de faire des travaux d'amélioration des locaux.

Un-e agent-e coûte 62,87 € par an en consommable (fournitures de bureau, papier, consommables informatiques), avec une baisse continue sur 3 ans.

### Affranchissement

Malgré une diminution régulière, le poste affranchissement reste le principal coût du

budget (1 307 000 euros).

### Informatique

La suppression d'une commande de 200 ordinateurs portables « au nom de la solidarité nationale » nous a fortement interrogé. Il s'avère que cela est dû à la centralisation des commandes par le national dont les volumes étaient trop importants en cette période.

La CGT a déploré le manque de réactivité de la direction locale qui n'a pas la souplesse d'aller acheter des PC portables directement dans un magasin au vu de la situation exceptionnelle. La Direction a argué de difficultés techniques et de sécurité informatique.

### Télétravail

La Direction essaie de mieux prendre en compte le déploiement prévisionnel du télétravail avec des équipements mieux adaptés (postes fixes et multi écrans par exemple à domicile). La Cgt déplore que les télétravailleurs et télétravailleuses « imposé-es » n'aient pas été mieux sensibilisé-es pour suivre le module e-formation « télétravailleur » qui donne quelques repères utiles.

Le nombre de télétravailleurs et télétravailleuses dans l'avenir reste une grande inconnue d'autant que certain-es auront

peut-être vécu une expérience rédhibitoire pendant le confinement. La question de la qualité de connexion et d'accès aux applications reste entière.

### Nouveau Réseau de Proximité

Une allusion à des provisions budgétaires pour poursuivre le NRP nous ont aussi fait réagir. La Direction a rappelé que ce processus était simplement suspendu.



Vote unanime des OS contre ce budget  
La Cgt déplore un budget en baisse chaque année.

### Formation : bilan 2019 – plan 2020

Pour 2019, le nombre de jours de formation suivis fléchit un peu après l'année exceptionnelle 2018 avec les formations Prélèvement À la Source(PAS).

La Drfip44 bénéficie d'une offre de formations plus que conséquente et qui continue de s'enrichir.

Deux actions principales en 2020 :

- continuer sur le PAS
- former les permanenciers Maisons France Service (internes et externes).

### E-formations

Constatant l'inflation des e-formations avec 14 nouveaux modules, pour un total de 130 modules au catalogue, nous avons posé la question de l'équilibre avec les formations en présentiel.



**La CGT a relevé un énorme décalage entre les inscriptions aux e-formations et les e-formations terminées, avec seulement 52,93 % de validation.**

Les e-formations sont quand même de la formation professionnelle en mode dégradé.

Pour l'Enfip, les e-formations ne remplacent pas les formations en présentiel. Ce sont effectivement des modules très courts et légers avec des durées maximums de deux heures.

La CGT a demandé un bilan qualitatif de ces e-formations.

### Concours

Au-delà du travail très efficace de la For Pro, la CGT relève le décalage vertigineux entre le nombre d'inscrit·es et le nombre de reçu·es pour les concours de contrôleurs première classe et contrôleur principal. Il y a un véritable blocage budgétaire qui porte préjudice aux évolutions de carrière au sein de la Dgfip.

### Impact de la crise sanitaire



Les formations en présentiel sont suspendues depuis le 16 mars et sans doute

jusqu'à fin juin.

Seulement 64 % des agent·es ont été formé·es à la 3<sup>e</sup> vague de formation PAS.

L'ouverture très large pendant la crise Covid19 aux e-formations est un succès avec 684 inscriptions sur 127 modules. Mais avec beaucoup de problèmes de connexion pour suivre les modules depuis son domicile.

Pour les 15 agent·es admissibles à l'oral de B, les oraux sont reportés vers le 15 juin.

Pour la préparation aux concours, la participation aux présentiels est neutralisée.

Les concours catégorie A pour 2020 ne rentreront pas dans la limitation de présentation de 5 concours à cette catégorie

Le 16 mars devait avoir lieu le concours C1, il aura lieu le lundi 07 septembre 2020. Le concours de CP est décalé au 27 septembre. Les concours de techniciens géomètres sont aussi décalés en septembre.

Pour les stagiaires C, la formation initiale est décalée et se tient en e-formation depuis le 18 mai.

Les stagiaires B ne prendront leur poste qu'au 2 juin.

**Vote** La CGT a voté pour le plan de formation 2020 présenté.

## Mouvements locaux

Pour la Cgt, malgré les circonstances exceptionnelles, une fiche adressée aux élu·es en CTL ne peut se substituer à une information destinées aux élu·es en CAPL. Certaines organisations présentes aux CTL n'ont d'ailleurs pas d'élu·es en CAPL.

Ce mouvement se fait dans des conditions différentes des années précédentes :

- décalage des mouvements dans le temps en raison de la crise sanitaire ;
- généralisation de l'affectation nationale au département et ses conséquences ;
- suppression des CAP nationales et locales concernant les mutations ;
- absence de réunions d'informations avec les agent·es et de réunion préparatoire avec les élu·es alors que de nombreuses questions se posent et se poseront ;
- nouvelle application locale dédiée dénommée ALOA ;
- difficiles conditions d'exercice pour les élu·es en CAPL généralement sollicité·es, et qui disposeront de peu d'information venant de la Direction.

## Bref, le pire scénario possible !

La Direction va envoyer une instruction locale aux agent·es.

Elle pense organiser une réunion audio de préparation avec les élu·es. Mais pour la Direction, il ne s'agit pas de faire une CAPL informelle.

En local, sauf situation particulière, c'est la règle d'ancienneté qui s'appliquera. Dans l'intérêt du service ou de l'agent·e, et de manière marginale, la Direction pourrait déroger à la règle.

ALOA pose difficulté car l'application n'est pas accessible pour les collègues en ASA à domicile. Les RH devront prendre le relais.



**N'hésitez pas à contacter la Cgt si vous rencontrez des problèmes pour votre mutation ou affectation.**

## Pont naturel du 22 mai

La note nationale prévoit que l'ASA exceptionnelle soit prioritairement posée sur les ponts naturels mais pas obligatoirement sur le premier.

Dans le cadre de l'ordonnance qui impose des jours de congés ou de Rtt pour la période de confinement, il a été demandé de pour pouvoir poser un congé ou Rtt le 22 mai.

Mme PY attend les consignes de la Centrale et si c'est autorisé, il pourra y avoir une modification rétroactivement de la nature de l'absence déposée pour le pont naturel du 22 mai.

Quid aussi des reports des congés 2019 ? Il paraîtrait logique que ces CA 2019 en report devraient être imputés en priorité sur les jours « volés ».

## Frais de repas



Le décret n° 2020-404 du 7 avril 2020 autorise le remboursement des frais de repas pour les agent·es en présentiel ne disposant plus de restaurant administratif.

Le remboursement se fait sur présentation d'une attestation sur l'honneur avant le 14 avril et sur justificatif de paiement après cette date.

Un certain nombre de collègues n'ont pas gardé leurs factures. Nous avons demandé que le remboursement sur présentation d'une attestation sur l'honneur soit étendu à toute la période de crise sanitaire.

Mme PY prône une certaine souplesse dans la fourniture des justificatifs de frais de repas. En cas de perte, les agent-es pourraient éventuellement faire une attestation de perte.

## Campagne IR 2020

Même si nous n'avons pas 100 % des collègues opérationnels, cela se passe aussi bien que possible (dixit la directrice) avec le renfort de plusieurs services.

Nous avons posé la question de l'anticipation de l'organisation en prévision de la réouverture des guichets.

Tous les accueils ont été équipés de protection en plexiglas, du stock de gel hydroalcoolique est constitué, des stocks de masques aussi. Pour Mme PY, un marquage au sol se fait en 30 minutes, il n'y a donc pas besoin d'anticiper plus que ça...

Il y aura sans doute plus de monde en

attente en extérieur, le filtrage se fera aussi à l'extérieur pour réduire au maximum l'accès aux locaux.

Des contacts avec certains organismes ont été pris, comme la Caf, pour qu'ils ne nous envoient pas des personnes inutilement.

La Directrice redit qu'elle n'est pas pressée de rouvrir les accueils comme auparavant.

Nous resterons au maximum sur de l'accueil téléphonique, avec à la marge des accueils physiques sur RDV.

Sur Cambronne, un formulaire de questionnaire simple en papier va être mis à disposition du public. Gageons que nous allons voir fleurir les récriminations quant à la fermeture de nos accueils.

Suite à nos demandes, la Direction va refaire une communication par voie de presse pour que les gens ne se déplacent pas inutilement et pour rappeler le droit à l'erreur. Les déclarations pourront être rectifiées plus tard.

La CGT a posé la question de l'incroyable différence du nombre d'appels décrochés sur Saint-Nazaire (35 % du département pour à peine 20 % des contribuables !) par rapport aux autres centres. Sans obtenir trop d'explication... il y a pourtant là un sujet à creuser.

## NOUS CONTACTER

Vos représentant·es CGT lors de ce CTL :

- Pierre-Yves Grellier
- Éléonore CORBISEZ
- Alain COLAS

### CGT Finances Publiques 44

2 rue du Général Margueritte  
44000 NANTES

Téléphone : 02.51.12.87.08

Courriel : [cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

Permanences tous les mardis après-midi

